



LA LETTRE DU MAIRE

MAI 2019
N° 55

Élections

L'édito

Alors que des citoyens réclament davantage de démocratie et à la veille des élections européennes (26 mai), dont le nombre de listes doit permettre à chacun de s'exprimer, nous cherchons des volontaires pour permettre le déroulement de ce scrutin en consacrant 2 heures de bénévolat !
Merci de contacter Mme Danielle Rase en mairie à ce sujet.

Madame, Monsieur,
Nous venons de vivre, les enfants du Conseil Municipal d'Enfants, quelques élus et membres du Comité de Jumelage et de Mammola Association, et moi-même, une semaine intense qui renforce et renforcera notre jumelage, du 15 au 20 avril, à Mammola. Nous allons voir comment communiquer le mieux possible sur ce séjour, qui s'est très bien déroulé, mais tenons publiquement, et dès aujourd'hui, à remercier la municipalité de Mammola pour son accueil exceptionnel.



Les gérants de « La Dolce Vita » agrandissent leur fonds de commerce en s'installant au Gecko (en face).

Leur carte s'est également étoffée, avec toujours, de belles spécialités italiennes.

Un nouveau commerce a ouvert ses portes sur la commune le jeudi 2 mai.

« L'Adress »

Boutique de prêt à porter féminin.

3 route de Condrieu (anciens locaux des taxis Sarzier).
Nous leur souhaitons la bienvenue.



Arrivée et accueil par les personnalités officielles de Mammola.

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Le frelon asiatique, espèce exotique envahissante, est de plus en plus présent sur les communes du territoire rhônalpin et constitue aussi bien une menace pour la biodiversité (dont les abeilles) que pour la santé publique. La FRGDS Rhône-Alpes est en charge de la surveillance et de la destruction des nids de frelons asiatiques.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille généralement à la cime des arbres. En fin d'automne, de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invité à en faire le signalement sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GDS
Auvergne
Rhône-Alpes
L'union sanitaire assemblée

Les beaux jours arrivent à grands pas ainsi que les départs en vacances !

Avez-vous pensé à vérifier la validité de vos pièces d'identité ?

Pour obtenir ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, vous pouvez désormais gagner du temps en remplissant une pré-demande en ligne. Pour cela, il vous suffit de créer un compte sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr/>

Une fois connecté à votre espace personnel, vous pourrez ensuite sélectionner la démarche que vous souhaitez effectuer.

Après avoir rempli cette pré-demande, il convient ensuite de prendre contact avec n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (*liste disponible en mairie*).

Selon les modalités d'accueil de la mairie choisie (*sur rendez-vous ou non*), vous devez ensuite vous présenter au guichet, muni de vos pièces justificatives (*liste qui vous aura été communiquée lors de votre prise de rendez-vous*), un agent complète alors votre dossier et numérise vos empreintes digitales.

Lorsque votre titre d'identité est disponible, vous recevez un SMS vous invitant à le retirer à la mairie dans laquelle vous avez déposé votre demande.

Pour plus d'information, vous pouvez également consulter le site : www.demarches.interieur.gouv.fr
(Mêmes démarches pour une demande de carte grise ou permis de conduire).





Service Social



Attention le formulaire pour les demandes à la MDPH change !!!

Vous pouvez trouver le nouveau formulaire de demande : cerfa n°15692*01, sur le site internet de la Maison de l'Autonomie de l'Isère : <https://www.isere.fr> / section personnes handicapées.

Dans ce nouveau formulaire, la personne est invitée à exprimer ses besoins et ses attentes afin de lui proposer les différents droits répondant à ses besoins et de mettre en place une compensation adaptée à sa situation.

Il n'est plus nécessaire de déposer des demandes précises de droits ou de prestations.

Une personne peut déposer une demande « générique » en exprimant ses besoins ressentis et ses attentes par rapport à cette démarche en fonction de l'orientation de son projet de vie : vie quotidienne, scolaire, insertion professionnelle, etc... elle conserve toujours la possibilité de demander des droits de manière précise, que ce soit en complément ou non d'une demande générique.

Info Intercommunale

La piscine des Roches de Condrieu sera ouverte du samedi 4 mai au dimanche 1er septembre inclus.

Attention nouveauté pour cette saison : le port du bonnet de bain est obligatoire pour l'accès aux bassins.

Horaires mois de mai : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17h-19h, mercredi, samedi et jours fériés : 14h-19h, fermé le dimanche.

Mois de juin : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 12h-14h et 17h-19h, mercredi, samedi et jours fériés : 14h-19h, fermé le dimanche jusqu'au 23 juin (fermeture technique le vendredi 28 juin).

Ouverture : week end du 29 et 30 juin : 10h-19h.

Du 1er juillet au 1er septembre : tous les jours 10h-19h.

Evacuation des bassins 30 minutes avant la fermeture durant toute la saison.

Tarifs : selon la commune (présenter un justificatif de domicile).

Renseignements SIGIS : 04.74.56.55.33.

L'agenda



Salon de l'Auto

organisé par le **Comité des Fêtes**

Samedi 18 mai : 14h - 19h30

et dimanche 19 mai : 10h - 12h et 14h - 18h

Espace Jean Fournet.

De nombreuses marques représentées.



Parc d'essai.
Entrée Gratuite.
Renseignements :
07.82.89.19.50



Matinée Paëlla

Dimanche 26 mai de 10h à 14h

Place de la mairie

Possibilité de manger sur place
ou à emporter, 8€ la part.

Organisée par
l'Amicale du Personnel Communal.

Une Bouffée d'Oxygène

Vous êtes parents d'enfants ou d'adultes en situation de handicap, atteints de maladie chronique...

Ouverture de l'Espace

« UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE »

L'espace « Une Bouffée d'Oxygène » ouvre ses portes tous les lundis matin (hors vacances scolaires) au Centre Social du Pays Roussillonnais, 16 avenue Jean Jaurès 38150 Roussillon.

Cet espace est le fruit d'un travail coordonné par l'Espace Ressources Enfances Handicap ou atteints de maladie chronique.

Il a pour but de proposer un lieu de rencontres et d'échanges pour : Sortir de l'isolement, Trouver une écoute, Bénéficier d'un moment de répit, Accéder à un espaces d'infos, de conseils, d'orientation.

Il a la particularité de proposer un encadrement constitué d'un binôme parent/professionnel formé à l'accueil.

Si vous n'avez pas la possibilité de faire garder vos enfants, ils pourront être pris en charge par des professionnels.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le 04.74.29.00.61

Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation de France et la Communauté de Commune Entre Bièvre et Rhône.



Cet espace est dédié aux parents, grands parents, aidants...

Vie Associative

Soirée du 6 avril, concert organisé par le Comité de Jumelage et la commission loisirs de Saint Clair du Rhône.

Une dernière manifestation a eu lieu au bénéfice du Conseil Municipal d'Enfants pour leur déplacement à Mammola.

L'Union Musicale de Salaise sur Sanne a eu la gentillesse de nous interpréter un concert d'une heure d'une très grande qualité gratuitement.

Le bénéfice des entrées a été reversé à l'organisation du déplacement en Italie. Les spectateurs ont apprécié un concert très varié, qui nous a fait voyager sur différents continents le temps d'une heure.

Encore merci à L'Union Musicale de Salaise sur Sanne et aux bénévoles du comité de Jumelage et de la commission culturelle pour leur implication dans ce projet musical.

A très bientôt pour une prochaine

Le Maire,

Olivier MERLIN.